

LA RUPTURE POLITIQUE DU DÉBUT DU XIII^e SIÈCLE ENTRE LE CONTINENT ET L'ANGLETERRE A-T-ELLE INDUIT UNE RUPTURE LINGUISTIQUE ENTRE LES PARLERS D'OÏLS CONTINENTAUX ET INSULAIRES ?

Jean-Claude Viel

L'Angleterre a connu le trilinguisme après Hastings avec l'anglais, le latin, langue du savoir et de la théologie, mais aussi le français, une langue d'oïl importée par les vainqueurs. Mais on peut se demander si la rupture de 1204 entre Angleterre et Normandie n'a pas pu induire une rupture linguistique entre les parlers d'oïl de part et d'autre de la Manche.

Comment nommer cette langue qui arrive en Angleterre avec Guillaume et ses suivants et va y mener une existence autonome ? Certains parlent d'anglo-normand¹, d'autres d'anglo-français, d'autres utilisent d'autres noms et tous ont des arguments pour en justifier un plutôt qu'un autre. De même les dialectes d'oïl du continent ont reçu divers noms. Pour la clarté de cet article, nous utiliserons le mot « français » quand le contexte sera clair ou bien « anglo-normand » et « français continental » (ou même « francien » pour le dialecte d'oïl de la région parisienne), tout en sachant que toutes ces appellations peuvent être discutées...

Après Hastings et la conquête de l'Angleterre, l'aristocratie victorieuse se partage entre ses domaines continentaux et insulaires et tout un peuple de soldats, ecclésiastiques, commis, serviteurs, officiers, femmes de chambre, cuisiniers, petits artisans, etc. vient du continent à leur service². Plusieurs estimations font état de 20 à 30 000 personnes venues en Angleterre, soit environ 1,3% à 2% de la population, mais le nombre pourrait être un peu plus élevé³. Mis à part dans quelques grandes familles aristocratiques dans lesquelles l'anglo-normand reste la langue maternelle des enfants, par tout, dans la petite et la moyenne noblesse ainsi que chez leurs familiers et serviteurs, on cesse rapidement de l'utiliser comme langue maternelle et les enfants sont élevés en anglais. S'il le faut, ils apprendront ensuite le français dans leur enfance. Les historiens sont formels : avant le début du XIII^e siècle, donc avant la rupture politique de 1204 le français comme langue maternelle se fait rare, même parmi la noblesse d'origine continentale. Certains chercheurs vont plus loin et soutiennent que le déclin est déjà notable dès la fin du XI^e siècle⁴. Peu important les dates exactes, cela suffit pour comprendre que le français d'Angleterre aurait pu disparaître en trois ou quatre générations, qu'il y ait eu ou non éloignement avec le continent.

Il est toutefois évident que la rupture politique de 1204, a dû accélérer le mouvement déjà bien lancé d'abandon de l'anglo-normand comme langue maternelle puisque les familles nobles devenues strictement anglaises se sont trouvées coupées de leurs parentèles continentales. Ainsi on aurait pu

1 C'est le mot le plus couramment utilisé, même si les «Normands» passés en Angleterre ne venaient pas tous de cette province et ne parlaient pas tous un de ses dialectes. On perçoit dans ce français d'Angleterre des influences provenant d'autres régions d'Oïl : la Picardie avant tout, puis quelques décennies plus tard l'Anjou et le Maine, le Ponthieu et les Flandres.

2 Tel fut le cas des parents de Thomas Becket, immigrés francophones, lui de Rouen et elle de Caen.

3 Le Domesday Book de 1086 recense environ 5 000 nobles d'origine continentale. Diverses sources laissent penser qu'ils sont venus accompagnés d'une dizaine à une quinzaine de personnes en moyenne, ce qui porterait le nombre d'arrivées à plus de 50 ou 70 000. Toutefois, le pourcentage resterait tout de même faible par rapport à la population totale.

4 Le grand historien de la période ducale, Ordéric Vital, né en 1075 d'un Français au service d'un seigneur normand et d'une mère anglaise ne parlait pas français quand il fut envoyé en Normandie à l'âge de dix ans pour devenir moine.

être fondé à envisager le recul du français en Angleterre et sa disparition - sauf à être enseigné dans des écoles. C'est d'ailleurs vers 1230 qu'on commence à entendre parler d'enseignement du français, et à trouver les premiers manuels et glossaires, destinés à l'apprentissage de cette langue.

Cette même période qui commence vers 1230 est aussi celle où disparaissent l'épopée et le roman de la littérature anglo-normande : c'est l'anglais qui sera dorénavant utilisé pour ces romances. Toutefois, d'autres branches de la littérature anglo-normande continuent de se développer. C'est le cas de la poésie lyrique, de l'histoire, ou bien encore de la littérature didactique, laïque ou religieuse, qui est abondante et d'excellente qualité.

Le déclin du français comme langue maternelle, commencé depuis longtemps, signifie que les Anglais qui apprennent le français le font plus tard dans leur enfance ou leur adolescence : or les linguistes modernes savent qu'après l'âge de 6 ou 7 ans il est difficile d'acquérir parfaitement la phonologie d'une seconde langue - en d'autres termes, on garde très souvent un accent étranger - si bien que l'anglo-normand - dans notre cas - reste marqué par la phonologie de l'anglais, langue maternelle.

Or, des chercheurs ont remarqué des changements de phonologie qui surviennent vers 1230. Ils se fondent sur les rimes de la poésie et notent que certains mots riment à partir de cette date alors qu'ils ne rimaient pas auparavant ou inversement et ils voient là l'influence des systèmes vocaliques et consonantiques de l'anglais qui ne possèdent pas certains sons qui existent en français, comme [ɲ] (orthographié gn) ou [y] (orthographié u) ou encore ces voyelles nasales [ã][ɛ̃][ẽ][œ̃] (graphie : en ou an, in ou ain, on, un).

Ainsi dans le poème *The Assault of Massoura* voit-on apparaître pour la première fois les graphies *gayner* (mis pour *ga(i)gner*, vers 49) ou *waine* (mis pour *waigne*, c.-à-d. *gagne*, vers 60)⁵ et *esparnierent* (mis pour *espargnierent*, vers 129)⁶. De même, dans *Un Art d'aimer anglo-normand* de la fin du XIII^e siècle, *honur* rime avec *jour* (vers 449-450), *respondi* est écrit *respoundi* (vers 313) et *dyamant* devient *dyamaunt* (vers 215 et 646). Au lieu de les douleurs qu'ils endurent on trouve *édurent* (vers 1028). Ces exemples indiquent qu'à ces dates les nasales avaient disparu.

L'accent de mot semble aussi avoir reculé et être devenu un véritable accent tonique : en français il est faible et il porte généralement sur la dernière syllabe, contrairement à l'anglais ancien ou moderne. Or, dès 1215 on voit dans certains mots une voyelle intermédiaire devenir faible (*parlement* est prononcé [ˈparləmənt]) ou disparaître totalement (*arter* mis pour *arrêter*), ce qui indique que l'accent a reculé sur la première syllabe à la manière anglo-saxonne.

On doit donc conclure que dans le courant du XIII^e siècle la prononciation du français n'est plus pure. Comme l'écrit Ingham⁷ : « On n'acquiert plus correctement la phonologie française dans cette sorte de communauté linguistique d'où viennent les gens éduqués. »

Voici donc différentes observations qui laissent penser que la perte de la Normandie a affecté la transmission de l'anglo-normand. Mais plus que 1204, c'est environ 1230, c.-à-d. une génération

5 Le doublet *gayne* et *waine* montre aussi la mutation consonantique du [w] d'origine germanique qui s'est largement conservé en anglo-normand et devenu [g] en français continental. Par exemple : *war/guerre*; *warden/garde*; *William/Guillaume*.

6 Poème anonyme (édité par Bentley, *Excerpta Historica*, p.64-84) contemporain des faits évoqués - la bataille de Mansourah en février 1250, lors de la septième croisade. Le second, *Un Art d'aimer anglo-normand* est édité par Sodergård, p.289-330.

7 R. HIGHAM, 1955 / 2012 /A/, p.160

plus tard, qu'on doit considérer comme la date charnière : c'est effet le moment où les personnes nées après 1204 - donc après la rupture politique - sont adultes et commencent à écrire.

Toutefois, même si le français insulaire cesse d'être utilisé comme langue maternelle et se distingue du français continental par sa prononciation, on constate que, loin de disparaître, non seulement il se maintient, mais plus encore, il se développe à partir de 1220 - 1230. De plus, on sait que la syntaxe de ce français a été parfaitement transmise pendant 300 ans, y compris les changements et nouveautés qui apparaissent dans le français continental et qui passent presque aussitôt dans l'anglo-normand⁸.

* * *

Développement d'abord parce que le français est une langue de prestige, la langue des rois, de la plupart des reines, originaires de France comme Eléonore de Provence, Isabelle de France ou Catherine de Valois, et de la cour. Le français restera la langue maternelle de tous les souverains jusqu'à Henry IV, né en 1367.

De plus, parler cette langue facilite aussi des échanges nationaux. En effet au Moyen Âge l'anglais n'existe pas : ce n'est qu'un mot utilisé par les spécialistes modernes pour désigner les nombreux divers dialectes germaniques parlés dans le pays, dialectes mutuellement incompréhensibles. C'est particulièrement le cas du Northumbrien dans le Nord-est de l'Angleterre que personne ne comprenait en dehors du territoire où il était parlé⁹. Dans ces conditions, l'anglo-normand, au même titre que le latin, facilitait les échanges inter-régionaux.

Le français permet aussi des échanges internationaux lesquels se font largement dans cette langue depuis la Manche jusqu'à la Terre Sainte. Le français, malgré ses divers dialectes, est une sorte de lingua franca sur le littoral atlantique ainsi qu'en Méditerranée, un peu comme l'arabe dans l'Océan indien à la même époque.

Ensuite, phénomène européen, à partir de 1220-1250 environ le français bénéficie d'une sorte de «francomanie» qui envahit l'Europe. En effet, partout en Europe le français, surtout le francien, est apprécié et son étude est recommandée. A cet égard le prestige de Louis IX sera pour beaucoup dans celui de cette langue. En fait, le français du XIIIe siècle a la même influence, le même prestige qu'il aura au XVIIIe.

En Angleterre, l'anglo-normand est d'abord une langue de culture¹⁰ et son usage va devenir un marqueur d'ambition socio-culturelle.

Parler français, être bilingue ou presque, est la première étape de la promotion sociale¹¹. Cette langue est connue et pratiquée, non pas uniquement par l'aristocratie et les milieux qui lui sont

8 Les influences sont réciproques : ces termes qui désignent les points cardinaux, « nord », « sud », « est » et « ouest » viennent de l'anglo-normand qui, lui-même, les a empruntés au vieil-anglais.

9 Aujourd'hui encore, son descendant, le Geordie, parlé dans le Northumberland, reste largement incompréhensible aux autres locuteurs anglo-saxons.

10 Ceci n'empêche pas que l'anglais soit aussi une langue de culture avec une production littéraire de grande qualité à une époque où le français tient toujours une place majeure.

11 « Les développements de l'administration et de la justice eurent pour conséquence qu'à compter du tournant du XIIIe au XIVe siècle, la maîtrise du français devint un facteur déterminant de la carrière d'hommes appartenant à d'autres catégories sociales que la noblesse. » S. LUSIGNAN, 2012 p.37

proches, mais par un grand nombre de gens, essentiellement des urbains qui veulent « faire carrière¹² » et qui l'utilisent ensuite comme langue véhiculaire dans de nombreuses professions commerciales, juridiques, religieuses, administratives ou militaires, ainsi que dans leur vie quotidienne. Le Parlement débat en français et rend ses arrêts dans cette langue. Dans tous les tribunaux, jusqu'aux plus petites cours dans les campagnes, on n'utilise que le français. L'église, elle, ne parle que latin ou français¹³ : il n'est qu'à regarder l'énorme quantité de textes religieux rédigés en français qui nous est parvenue, sermons, commentaires de la Bible, vies des saints, etc...

Le français est aussi la langue de l'administration nationale, régionale ou même locale. Un historien, Serge Lusigan écrit que « à partir du moment où l'Anglo-français devient une des langues d'écriture de l'administration royale (...) on constate son extension à toutes les régions sur lesquelles le roi exerce son autorité. »¹⁴ De fait, loin de l'Angleterre, dans la Guyenne anglaise, l'anglo-normand est une des langues de l'administration locale qu'utilisent les fonctionnaires qui viennent d'Angleterre, mais aussi les municipalités gasconnes qui sont pourtant de langue d'Oc.

Le français du X^{IV}e siècle est tout simplement la langue véhiculaire utilisée dans de nombreuses professions et activités quotidiennes, aussi bien la tenue des comptes d'une famille que la correspondance privée, ou encore la rédaction des recettes de cuisine¹⁵, ce qui indique que la connaissance du français est répandue jusque dans une partie de la petite bourgeoisie. De nombreux chroniqueurs médiévaux ont bien vu cette diffusion du français « vers le bas » et plusieurs chercheurs vont plus loin encore : ils estiment que certains membres de la paysannerie au début du X^{IV}e siècle usaient du français avec une certaine aisance¹⁶. Mais il ne faudrait pas se limiter à la seule Angleterre. On observe un usage semblable ou presque dans le Pays de Galles, l'Irlande et, quoique nettement moins, en Ecosse.

Enfin, il ne faudrait pas penser que l'anglo-normand est un mauvais français, élémentaire ou dégénéré. Il présente certes des différences avec le français continental mais elles forment un ensemble cohérent qui font de l'anglo-normand un dialecte à part mais pas inférieur. De tous les dialectes d'oïl, celui de Normandie et son petit frère d'Angleterre sont ceux qui se rapprochent le plus du francien et qui se différencient le plus nettement des autres parlers d'oïl comme le wallon, le bourguignon ou le saintongeais. Il est vrai que l'orthographe – si fluctuante dans tous les textes médiévaux – et la phonologie peuvent différer parfois nettement¹⁷, il n'en reste pas moins que les deux dialectes, anglo-normand et francien, partagent un grand fond syntaxique et lexical si bien qu'ils intersectent fortement.

12 Higden, auteur du Polychronicon, une célèbre histoire du monde, écrivait en 1327: « On enseigne le français aux enfants des nobles dès le berceau et les hommes de ce pays qui veulent faire comme eux et avoir l'air respectable s'efforcent de se franciser de toutes leurs forces. » (Cité dans A.F. LEACH, 1915, p.181)

13 Pendant tout le XIII^e siècle, il est interdit aux moines bénédictins de York de parler anglais : ils doivent utiliser exclusivement le latin ou le français.

14 S. LUSIGNAN, 2012 p.38-39

15 Une fascinante série de recettes de cuisine des XIII^e et XIV^e siècles, rédigées en Anglo-normand, a été publiée par MM. Heatt et Jones dans *Speculum* 61 (1986), pp. 859-82.

16 J.A. OPPNER 1985, p.19

17 La langue normande, elle-même, n'a jamais été une langue unifiée et elle ne l'est toujours pas, mais un regroupement de nombreux dialectes et parlers qui possèdent la même syntaxe, qui est d'ailleurs le cœur de toute langue, mais qui sont largement différents par la phonologie et l'orthographe qui sont des superstructures fragiles, si bien que, de nos jours l'intercompréhension entre les locuteurs de Jersey ou Guernesey et ceux du Cotentin est difficile, comme le démontre Patrice Brasseur dans son article « Les principales caractéristiques phonétiques des parlers normands. » (P. BRASSEUR, 1978, p. 49 et 302 -303)

Toutefois, comme l'anglo-normand est utilisé dans de nombreux domaines spécialisés, par exemple, légaux, médicaux, administratifs, culinaires, commerciaux, et bien d'autres, un lexique spécifique et inconnu du français continental s'est développée pour servir dans ces diverses activités, et l'impact décisif du français sur l'anglais d'aujourd'hui vient de cette période relativement tardive (milieu du XIIIe - début du XIVe siècle) où tous ces milieux utilisent en parallèle l'anglais (natif) et le français (acquis).

On ne dispose bien entendu d'aucune statistique pour évaluer le nombre de locuteurs français, tout au plus peut-on faire des estimations : les études les plus sérieuses¹⁸ tournent autour de 15 à 20% de locuteurs bilingues français / anglais dans les villes. 15 à 20% ! Certains témoignages indiquent un nombre de locuteurs plus élevé encore : lors d'enquêtes sur des miracles (réels ou non) survenus vers 1300, quatre des neuf personnes interrogées à Hereford, dans l'ouest de l'Angleterre, répondirent en français, deux clercs en latin, deux bourgeois en un mélange de français et de latin et un seul en anglais. On pourrait penser que le français était peu connu au Pays de Galles, mais tel n'est pas le cas : à Swansea, lors d'une enquête similaire, on compte cinq locuteurs de français sur neuf personnes questionnées. Ces exemples, représentatifs ou non, n'indiquent pas moins un pourcentage de 50% de locuteurs de français¹⁹. Peut-on assurer qu'aujourd'hui au moins 15 à 20% de la population d'une ville française serait capable de vivre et travailler en anglais, sans même envisager d'aller jusqu'au bilinguisme des Anglais médiévaux ?

* * *

Il convient maintenant de se demander comment tant de gens pouvaient avoir appris le français à une époque où, dit-on, quasiment tout le monde était illettré. Il n'est évidemment pas question d'enseignement à la façon dont nos écoles enseignent les langues étrangères. Il n'y a aucun enseignement d'une langue étrangère, mais enseignement d'une langue seconde, ce qui est différent. Nous Français, habitués aux appellations de LV1 et LV2 de nos collèges et lycées, ignorons ce qu'est une langue seconde. Au contraire les enseignants anglophones font la différence entre « langue étrangère » et « langue seconde » pour lesquelles ils utilisent des méthodes d'enseignement qui sont totalement différentes.

L'apprentissage d'une langue seconde, dont on pourrait sans trop caricaturer résumer le principe qui le guide par « Vas-y, lance-toi et parle », est largement un processus d'apprentissage non conscient, non guidé et qui n'est surtout pas limité à l'horaire de la salle de classe et à ses activités, mais qui se fait aussi en dehors de ce cadre, pendant tous les autres moments de la journée. Une telle méthode est par essence différente de l'apprentissage d'une langue étrangère qui est intentionnel, programmé et contrôlé.

Dans le cas de la langue seconde, l'apprenant est immergé dans un milieu monolingue, et la langue est apprise non pour elle-même, mais comme outil ou moyen d'acquisition d'autres connaissances : la langue seconde est à la fois le but de l'apprentissage et un outil pour d'autres apprentissages.

L'expérience montre que trois années d'immersion dans un milieu monolingue suffisent pour donner à un jeune enfant une bonne maîtrise de la langue seconde²⁰, maîtrise déjà proche du bilinguisme. Cette méthode fondée sur l'immersion a été théorisée par les Canadiens dans les années

18 R. INGHAM, 2012 /B/, p. 4

19 M. RICHTER Collecting miracles p. 57 et 59

20 Celui-ci a besoin de trois mois pour s'imprégner et commencer à comprendre et dès que quelques bases sont assurées, la croissance est exponentielle : environ deux années suffisent pour tenir une conversation de bon niveau. Cinq à six années suffisent pour penser dans la langue seconde.

1960, mais c'est celle qu'employaient déjà les hommes du Moyen Âge, un peu comme monsieur Jourdain qui parlait en prose sans le savoir.

D'après les informations dont nous disposons, il semble que la scolarité en immersion avec exposition à l'anglo-normand commençait généralement à 5 ans²¹, ce qui est précisément l'âge que préconisent nombre de psychologues modernes, c.-à-d. après que la langue maternelle est fixée mais avant que l'âge biologique fasse que les capacités d'acquisition du langage ne s'érodent.

N'oublions pas non plus ce fait qui paraît très important : la société médiévale, qui dispose de peu de livres, a l'habitude d'enseigner et d'apprendre par l'oreille, par l'écoute plutôt que par la lecture, si bien qu'apprendre une langue seconde par simple immersion ne présente pas d'énormes difficultés pour qui est habitué à cette méthode de travail.

C'est donc ce milieu totalement francophone qui imprègne peu à peu les jeunes enfants. Là, plutôt que d'étudier la langue française comme matière scolaire, ils sont contraints de l'employer pour communiquer et elle est utilisée pour leur enseigner les bases, lire, écrire, (compter, peut-être) ainsi que les premiers éléments du latin²². Effectivement, la grammaire latine est expliquée, non en anglais, mais en français et les traductions se font exclusivement du latin vers le français.

Enfin, si ce français avait été une LV1 plus ou moins bien acquise comme l'est souvent la LV1 dans nos lycées, on devrait trouver dans les textes d'archives de nombreuses erreurs de syntaxe influencées par l'anglais, mais ce n'est pas le cas. La correction de l'anglo-normand écrit est remarquable et révèle le bilinguisme ou quasi-bilinguisme des locuteurs.

C'est le clergé, régulier ou séculier, qui a créé et qui gère tout un réseau d'écoles urbaines qui fonctionnent selon ce principe. Au début cet enseignement était donné dans les Chant schools c.-à-d. les manécanteries où l'on apprenait aux enfants à chanter les offices liturgiques mais très tôt, ces écoles ont fourni un cycle complet d'enseignement primaire, utilisant le français comme langue d'instruction. Comme l'écrit un chercheur, Richard Ingham, « les élèves devaient avoir acquis une compétence suffisante en français oral » dans ces écoles « qui fonctionnaient en tant qu'écoles préparatoires à la Grammar School.²³»

Après l'école primaire, les enfants qui continuaient des études entraient en effet dans une Grammar School pour y préparer le trivium, enseigné partiellement en latin et partiellement en français, ce qui impliquait que les élèves fussent déjà compétents en cette langue. D'ailleurs, là aussi, les seules langues autorisées étaient le latin ou le français, même durant les moments de pause, les repas, etc.

Il ne faudrait toutefois pas commettre l'erreur de croire que cet enseignement en français concernait autre chose qu'une minorité de la population et se laisser abuser par les chiffres (15 à 20 % de bilingues dans les villes) ou par l'importance d'un « réseau » d'écoles primaires. Rappelons-nous que 90 % de la population de l'Angleterre était rurale - donc peu concernée par l'apprentissage du français - ce qui suggère un maximum de 50 à 80 000 locuteurs de français. Quant aux écoles, s'il est impossible d'estimer le nombre d'écoles primaires urbaines donnant leur enseignement en français, on sait qu'au XIV^e siècle il n'existait qu'une centaine de Grammar schools. De plus il ne faut pas avoir en tête l'image de nos collèges et lycées, chacun avec plusieurs centaines d'élèves ou plus encore. Chaque Grammar school comptait rarement plus de cinquante à soixante-dix élèves et parfois

21 C'est ce que les Canadiens appellent l'immersion totale hâtive.

22 Le Polychronicon affirme que « on apprend aux enfants à parler français et à l'école ils sont obligés de parler français et d'utiliser le français pour étudier leurs leçons. » (Cité dans A.F. LEACH, 1915, p.181)

23 R. INGHAM, 2012 /B/, p.9

beaucoup moins. Merton College Grammar School ne comptait que 11 élèves en 1277 lors de sa fondation et seulement 13 en 1290.

A cette minorité de locuteurs bilingues, il faut ajouter un nombre, peut-être assez élevé mais impossible à définir, de personnes qui parlaient un peu français (qui se « débrouillaient » en français, dirions-nous aujourd'hui). L'étude des surnoms et autres appellations familières montre qu'au XIV^e siècle une partie de la paysannerie avait des connaissances de cette langue et l'existence d'un certain registre vulgaire en anglais moderne démontre qu'il y a eu transmission depuis un certain anglo-normand lui-même grossier et ordurier - parlé par une autre catégorie sociale que celle qui fréquentait les Grammar schools !²⁴

* * *

Diverses raisons pourraient en partie expliquer le recul du français à partir du milieu du 14^e s.

La guerre de 100 ans avait allumé un fort sentiment national (même si ce mot n'avait pas encore toute la valeur qu'il aurait plus tard) et nombre d'Anglais commençaient à voir les Français comme des « ennemis », tout comme nous considérons les « Godons » qui nous avaient envahis. Mais ceci n'explique pas le déclin du français. En effet l'association d'une langue avec une identité nationale est un point de vue moderne qui apparaît au XVI^e siècle. Shakespeare, dans Henry VI, affirme que parler français est une trahison, mais rien n'indique que tel ait été le cas deux siècles plus tôt.

Plus important est l'émergence d'une petite et moyenne bourgeoisie, phénomène qui touche tout particulièrement l'Angleterre du XIV^e siècle et qu'illustre l'ascension de la famille du célèbre poète Chaucer²⁵. Sauf exceptions, ces petits bourgeois, artisans et commerçants n'ont pas besoin du français dans leurs activités professionnelles. De plus, d'un point de vue politique, le roi soutient cette classe moyenne contre les prétentions de la noblesse et de la haute bourgeoisie et, pour se différencier et se distinguer visiblement de ceux-ci, elle emploie l'anglais et non le français. Tout les pousse donc à se détourner du français.

Mais, malgré tout, la Grande-Bretagne parlerait peut-être français aujourd'hui, si en juin 1348, la peste n'était entrée en Angleterre par le port de Weymouth, dans le Dorset.

Un des effets de l'épidémie a été d'accélérer le développement et l'influence des classes moyennes, voire ouvrières, que nous venons d'évoquer et leur rejet du français.

Plus important, la mortalité pesteuse a été particulièrement importante dans les villes et les communautés religieuses. Il y a consensus parmi les historiens britanniques pour évaluer la mortalité dans les années 1348 - 50 à 30 - 35% de l'ensemble de la population des Îles Britanniques mais à 50, voire 60% celle des habitants des villes. Et n'oublions pas les retours meurtriers de la peste (la Secunda Pestis de 1361, puis la troisième vague en 1367) qui empêchent toute reprise démographique et rendent la situation toujours plus difficile. Or c'était les villes qui regroupaient tant la majorité des locuteurs de français que les communautés religieuses qui assuraient leur formation initiale. L'abbaye de St Albans vit disparaître 47 moines sur 100 en quelques semaines. Des couvents de Frères prêcheurs connurent des pertes bien supérieures, proches de 90 %. Il fallut en hâte reconstituer le clergé mais avec des éléments jeunes, rapidement formés, qui parlaient peu ou pas français et qui ne furent évidemment pas capables d'assurer correctement la transmission de la langue seconde aux générations qui venaient.

24 Quelques exemples : bugger (français bougre); poon (anglo-normand poun); cunt (français con)

25 Son arrière-grand-père est marchand de vin, son père est un petit fonctionnaire des douanes et son fils sera fait chevalier.

On se souvient qu'il fallut environ 30 ans pour que la rupture politique de 1204 fasse sentir une certaine influence sur la transmission du français oral ; de même c'est dans le troisième quart du XIV^e siècle que la dislocation de l'anglo-normand, avant son abandon, apparaît et se confirme. Le déclin commence par de nombreuses erreurs portant sur le genre des noms (le / la, mon / ma, etc.) avant de toucher peu à peu la totalité de la syntaxe du français.

Les contemporains ont d'ailleurs très vite compris le rôle joué par la peste dans l'abandon du français. Ainsi le Polychronicon, qui, comme nous l'avons vu, expliquait qu'on utilisait le français comme langue d'enseignement, écrit que « cette manière de faire était très utilisée avant la première peste, et a bien changé depuis (...) et maintenant dans toutes les Grammar schools d'Angleterre, les enfants, abandonnant le français, écrivent et apprennent en anglais.²⁶»

On ne dispose naturellement d'aucune statistique qui permettrait de quantifier le recul du français, mais tous les indices pointent dans la même direction. En voici quelques-uns :

En 1385 une première Grammar school, Merton College Grammar School cesse d'utiliser le français comme langue d'enseignement au profit exclusif du latin²⁷. Ingham²⁸ remarque que « la simultanéité de l'abandon du français comme langue d'enseignement dans les écoles et le nombre grandissant de types d'erreurs jamais observées avant en Anglo-normand ne peut être un simple coïncidence. »

Une autre « première » concerne l'édition : le latin et le français se partagent les publications scientifiques et médicales jusqu'en 1375, date de la parution du premier ouvrage en anglais avant que ne disparaissent ceux en français²⁹.

Les testaments, toujours rédigés par des notaires, sont un bon indicateur de l'usage du français. Il sont en latin ou en français, jusqu'au premier en anglais en 1383. Dans les trois décennies qui suivent, l'anglais, encore rare au début, devient majoritaire en remplacement du français qui disparaît au rythme où croît l'anglais³⁰.

On voit partout une baisse du niveau de français qui n'est plus suffisant pour certaines tâches, surtout quand elles exigent une grande précision dans l'expression. Ainsi nous dit Froissart, lors des discussions diplomatiques de Leulinghen, en 1392, les Anglais avaient du mal à comprendre les subtilités linguistiques des Français, qui en auraient profité pour embrouiller les anglais, « car en parler français, il y a des mots subtils et couverts à double sens et les Français les manipulent comme ils le veulent à leur propre profit et avantage, ce que les Anglais ne savent faire eux mêmes. » Le principal négociateur anglais, le duc de Lancastre, se plaignait que les documents des Français étaient remplis d'ambiguïtés trompeuses et il aurait lancé au négociateur français : « Vous, Français, vous avez de nombreuses façons de nuancer vos mots.³¹ »

Par la suite, les envoyés anglais demandèrent à négocier en latin, affirmant que leur français était insuffisant.

26 Cité dans A.F. LEACH , 1915, p.182

27 A.F. LEACH , 1915, p.196-197

28 R. INGHAM, 2012 /A/, p. 165

29 L. EHRSAM VOIGTS , 1996, p. 813-826

30 SURTEES SOCIETY, 1856 425 p.

31 FROISSART Chroniques, p. 114-115 et 120.

Et on peut dire qu'en 1450 plus personne ne parle français en Angleterre³². Dans les négociations diplomatiques franco-anglaises on voit revenir des « secrétaires de la langue française », des traducteurs et interprètes, comme quatre siècles plus tôt...

* * *

La perte de la Normandie par le roi Jean, qui fut un événement majeur du point de vue politique, n'a eu qu'une influence limitée à la phonologie du français d'Angleterre, rien de plus. Cette langue a continué à se développer et si certains auteurs ont pu se poser la question de l'avenir qu'elle aurait pu avoir sans la brutale interruption que fut la Peste Noire, c'est bien parce qu'elle avait acquis un prestige certain et une extension tout aussi certaine, alors même que la situation politique de l'Angleterre vis-à-vis du continent avait été totalement bouleversée et que, loin d'être resté une dépendance de la Normandie, le pays était devenu assez puissant pour menacer la couronne de France.

BIBLIOGRAPHIE

BENTLEY SAMUEL (éd.) *Excerpta Historica*, Londres 1831, 443p.

(En ligne) https://archive.org/stream/excerptahistoric00bentuoft/excerptahistoric00bentuoft_djvu.txt
(Consulté le 2 novembre 2017)

BRASSEUR PATRICE, « Les principales caractéristiques phonétiques des parlers normands de Jersey, Sercq, Guernesey et Magneville (canton de Bricquebec, Manche) », *Annales de Normandie*, n°1, 1978. p. 49-64 et n°3, 1978, p. 275-306.

(En ligne) 1re partie : http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1978_num_28_1_5273 (Consulté le 2 novembre 2017)

(En ligne) 2e partie : http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1978_num_28_3_5287 (Consulté le 2 novembre 2017)

EHRAM VOIGTS LINDA, « What's the Word? Bilingualism dans Late-Medieval England », dans *Speculum*, Vol. 71, No. 4 (Octobre, 1996), *The University of Chicago Press*, p. 813-826.

(En ligne) <http://www.jstor.org/stable/2865721> (Consulté le 2 novembre 2017)

32 La corporation des Drapiers a tenu ses livres comptables en français jusqu'en 1436 mais dans une langue devenue incompréhensible en dehors du cercle étroit des Drapiers. Voyez cette facture de 1430 : 3 shillings « pour le Daubar pour parchettyng de le kychon », c-à-d pour de l'enduit pour enduire /crépir la cuisine. Daubar (de l'enduit), mot qui a donné to daub, enduire ; parchettyng, issu de parjeter, (projeter, en français moderne) dans le sens de plâtrer, enduire auquel a été ajouté la terminaison du Moyen-Anglais -yng (anglais moderne -ing), marque du gérondif verbal, qui transforme le verbe en substantif ; enfin le kychon (mot masculin) dans lequel il est bien difficile de reconnaître le mot féminin cuisine d'où il est pourtant issu et tout prêt à devenir kitchen. Les lignes suivantes du même livre usent du même français, ainsi : « Item pay a Thorrrws Wynchecowbe carpenter pour le tabul in le salle », ou encore, ce « franglais » du XIVe siècle « pour amending dun vell whell barwe » (pour la réparation d'une vieille brouette - Wheel barrow en anglais.) (Johnson Arthur Henry, *The history of the Worshipful Company of the Drapers of London*, p. 302 et 322)

INGHAM RICHARD, *The Transmission of Anglo-Norman : Language History and Language Acquisition*, 2012, Amsterdam / Philadelphia, 179 p. /A/

INGHAM RICHARD, « Middle English and Anglo-Norman in Contact » dans *Bulletin de l'Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur*, N°81, été 2012 /B/, p.1-24.

LEACH E.F., *The schools of medieval England*, Londres 1915, 345 p.

(En ligne) (<http://www.educationengland.org.uk/documents/leach/leach1915.html#08>) (Consulté le 2 novembre 2017)

FROISSART, *Chroniques*, Tome XV, Edition 1867-77, Osnasbrück, 1967, 512 p.

(En ligne) <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k389360/f2.item> (Consulté le 2 novembre 2017)

JOHNSON ARTHUR HENRY (éd.), *The history of the Worshipful Company of the Drapers of London*, Oxford, 1914, 389 p.

(en ligne) https://archive.org/stream/historyofworship01johnuoft/historyofworship01johnuoft_djvu.txt (Consulté le 2 novembre 2017)

LUSIGAN SERGE, « Le français médiéval : perspectives historiques sur une langue plurielle », dans *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques (XIIe-XVIIIe siècle)*, LUSIGAN SERGE (éd.), Québec, Université de Laval, 2012, 107 p.

RICHTER MICHAEL, « Collecting miracles along the Anglo-Welsh border in the early fourteenth century », dans *Multilingualism in Later Medieval Britain*, D.A. Trotter (dir.), Cambridge, 2000, p. 53-61

SODERGÄR ÖSTEN, « Un Art d'aimer anglo-normand », dans *Romania*, tome 77 n°306-307, 1956. p.289-330.

(en ligne) www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1956_num_77_306_3034 (Consulté le 2 novembre 2017)

SURTEES SOCIETY (éd.), *Testamenta Eboracensi or Wills Registered at York from the Year MCCC. Downwards*, London, 1856, 425 p.

(en ligne) https://archive.org/stream/testamentaeborac01york/testamentaeborac01york_djvu.txt (Consulté le 2 novembre 2017)